

REPUBLIQUE FRANCAISE
LOIR ET CHER
ROMORANTIN-LANTHENAY
SERVICE JEUNESSE

DECISION

Finances locales - Décisions budgétaires

Objet : tarifs concernant les activités vacances d'octobre 2026 proposées par le service jeunesse

Le Maire de la Ville de ROMORANTIN-LANTHENAY ;

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 27 mars 2026 décidant d'accorder au Maire les pouvoirs de décisions énumérés dans l'article visé ci-dessus ;

Considérant qu'il y a lieu de déterminer le tarif des activités proposées par le service Jeunesse de la ville de Romorantin-Lanthenay pour les animations vacances d'octobre 2026 ;

Considérant que le produit des adhésions sera encaissé par le régisseur de la régie de recette du service jeunesse ;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} – La participation individuelle des jeunes est fixée comme suit :

ÉCOLES PRIMAIRES

- | | |
|--|-------|
| ✓ Du biscuit au château
12 enfants nés de 2019 à 2020 | → 8 € |
| ✓ Château de Valençay et spectacle équestre
12 enfants nés de 2019 à 2020 | → 8 € |
| ✓ Et que ça saute
12 enfants nés de 2019 à 2020 | → 6 € |
| ✓ Baby accessoire d'Halloween
10 enfants nés de 2019 à 2020 | → 2 € |
| ✓ Baby biscuits d'Halloween
10 enfants nés de 2019 à 2020 | → 2 € |

✓ Baby journée pleine de souvenirs 6 enfants nés de 2019 à 2020	→ 4 €
✓ Archéologie et préhistoire 15 enfants nés de 2016 à 2018	→ 10 €
✓ Une journée Sensas 7 enfants nés de 2016 à 2018	→ 8 €
✓ Trésor de pirates 10 enfants nés de 2016 à 2018	→ 4 €
✓ Cross Fit 5 enfants nés de 2016 à 2017	→ 4 €
✓ Petit accessoire d'Halloween 10 enfants nés de 2016 à 2019	→ 2 €
✓ Petits biscuits d'Halloween 10 enfants nés de 2019 à 2020	→ 2 €
✓ Petite journée pleine de souvenirs 6 enfants nés de 2016 à 2018	→ 4 €
✓ SIC 6 jeunes nés de 2016 à 2017	→ 10 €

COLLÈGES – LYCÉES

✓ Journée escape Game 15 jeunes nés de 2009 à 2015	→ 6 €
✓ Prison Island 15 jeunes nés de 2009 à 2015	→ 10 €
✓ Soirée d'automne 24 jeunes nés de 2009 à 2015	→ 4 €
✓ Evasion sur le fil 8 jeunes nés de 2009 à 2015	→ 6 €
✓ Baptême de plongée 8 jeunes nés de 2009 à 2015	→ 5 €
✓ Cross Fit 5 jeunes nés de 2014 à 2015	→ 4 €

- ✓ SIC → 10 €
6 jeunes nés de 2014 à 2015
- ✓ Soirée Halloween → 4 €
24 jeunes nés de 2011 à 2015

ARTICLE 2 – Le Directeur Général des Services et le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 3 - Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet <https://www.telerecours.fr>.

Fait à Romorantin-Lanthenay, le 7 octobre 2026

Le Maire, certifie sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis au représentant de l'Etat le

Publié ou notifié le 08 OCT. 2026

Mis en ligne sur le site internet le

08 OCT. 2026



Le Maire,

Louis de Redon